

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº M21- 0010505
72932

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 00626

Société : T A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TADILI Sidi Redouane

Date de naissance : 07/08/1944

Adresse : 11, Rue ALBATTANI, 7e ét - 10090

E-mail : ledouane.tadili91@gmail.com

Tél. : 0661390226 Total des frais engagés : 1149,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TADILI Jawad
Anesthésie-Réanimation
CHU - Ibn Sina - Rabat

Date de consultation : 27/05/2014

Nom et prénom du malade : Tadili Sidi Redouane

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + cardiopathie lymphangique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Dr. TADILI Jawad

Le : 27/05/2014

Dr. TADILI Jawad

Anesthésie-Réanimation

CHU - Ibn Sina - Rabat

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/2011	CS		6	 Dr. TADILI Jawad Anesthésie-Réanimation CHU - Ibn Sina - Rabat

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيدلية القبيبات Pharmacie de Kebibat SEDRAFI M ^{ed} PHARMACIEN 7, rue Slaoui Kebibat - Rabat Tél: 0527 49 05 07	27/05/2021	1149,30

INP: 102 036 316

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. TADILI Jawad
Anesthésie-Réanimation
CHU - Ibn Sina - Rabat

Rabat, le 27/01/2021

M. TADILI Sidi Mohamed

~~142,00 x 3~~ ① Isoniazide 100 1cp/1ut

~~21,20 x 3~~ ② Amox 60 1cp/1ut

~~30,70 x 3~~ ③ Kaderic Hmg 114/mg 114/mg

~~21,00 x 3~~ ④ Cinacrine 10 14/1ut

~~52,80 x 2~~ ⑤ Pravast 10 1cp/1ut

T. 1149,30

Pharmacie de Kebibat
SEDRAI MEDPHARMACIEN
7, rue Siaoui Kebibat - Rabat
Tél. : 0537 69 05 07

Dr. TADILI Jawad
Anesthésie-Réanimation
CHU - Ibn Sina - Rabat

PPV: 52DH80
PER: 11/22
LOT: J1605-3

PPV : 70DH00
PER : 11/22
LOT : J3296

PPV : 70DH00
PER : 11/22
LOT : J3296

PPV: 70DHO
PER: 06/22
LOT: J1710

LOT : 2008013 PER : 06/2022	KARDEGIC 75M SACHETS B30 P.P.V : 30DH7C 5 118000 l'aspirine e
LOT : 2008012 PER : 06/2022	KARDEGIC 75M SACHETS B30 P.P.V : 30DH7

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Kardegic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

75.90

75, 20

75,20

172,00

172.00

172.04